



LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

MAI
2026

Maison de l'Eau et de la Biodiversité - 11 voie Georges Pompidou - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01 - accueil@sesam21.fr

Elections

Scrutin souvent peu visible, le SESAM porte des compétences importantes pour la vie quotidienne des usagers. Voici donc l'information sur les résultats des votes et sur le rôle des élus.

Gouvernance

Le SESAM fonctionne grâce à 2 niveaux d'organisation :

- ➔ l'Assemblée délibérante ;
- ➔ le Bureau Syndical.

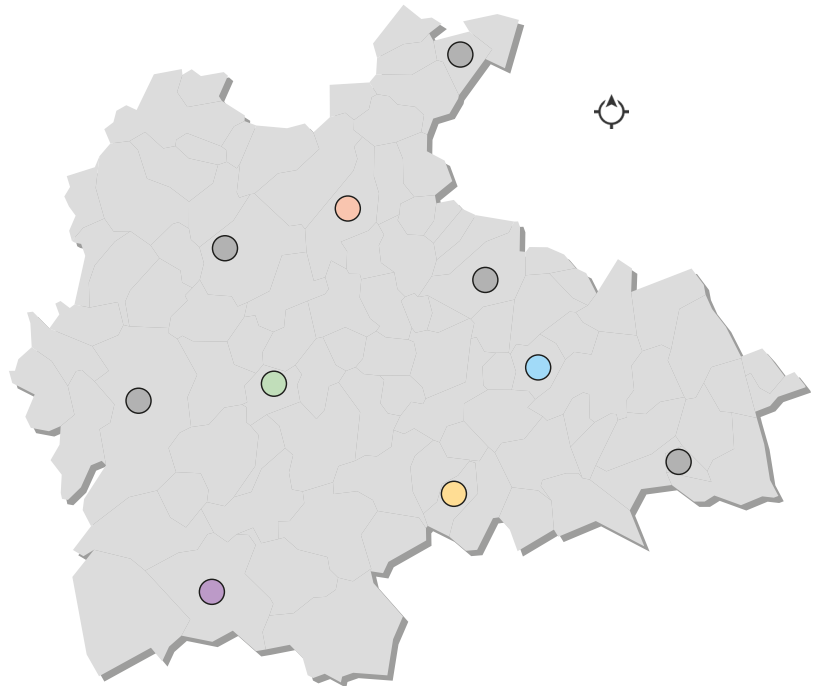
Chacune des 96 communes adhérentes au SESAM est représentée au sein de l'assemblée délibérante à raison d'un délégué (sauf Semur-en-Auxois qui compte 3 délégués et Saulieu 2 délégués) soit 99 délégués au total.

Les délégués sont désignés par les conseils municipaux et communautaires.

L'assemblée est renouvelée après chaque élection municipale. Elle se réunit plusieurs fois par an pour délibérer sur les projets et le fonctionnement du syndicat (investissements et travaux à réaliser, vote des budgets, ...).

Le renouvellement de l'assemblée a eu lieu le 12 mai 2026 pour la période 2026-2032.

Territoire représenté par les membres du bureau



Membres du Bureau syndical

Ont été élus :

1^{er} Vice-Président : Olivier MARGUERY (Marcilly-Dracy)
Eau potable et Défense Extérieure Contre l'Incendie

2^{ème} Vice-Présidente : Catherine SADON (Semur-en-A.)
Assainissement Collectif et Eaux Pluviales

3^{ème} Vice-Président : Vincent AUBRY (Aisy-sous-Thil)
Eau et Agriculture

4^{ème} Vice-Président : Hervé LOUIS (Saulieu)
Adaptation au changement climatique

5^{ème} Vice-Président : Franck JOSEPH (Charny)
Assainissement Non Collectif

6^{ème} Membre du bureau : Michel LAGNEAU (Marcellois)
Relations avec l'EPAGE Armançon

7^{ème} Membre du bureau : François REGNAULT (Vic-de-C.)
Relations avec le syndicat de bassin du Serein

8^{ème} Membre du bureau : Alain CHOQUET (La Roche-en-B.)
Relations avec le Parc Naturel du Morvan

9^{ème} Membre du bureau : Alain Bois (Seigny)
Relations avec la Com. de Com. du Montbardois

10^{ème} Membre du bureau : Eric SKLADANA (Marigny-le-C.)
Relations avec la COPAS



Présidence

Martine EAP-DUPIN a été élue **Présidente** du SESAM.

Selon les statuts du SESAM, l'assemblée délibérante élit également les **10 membres du Bureau Syndical dont 5 Vice-Présidents** qui se réunissent régulièrement pour traiter les affaires courantes, lorsque des décisions urgentes sont à prendre et avant chaque réunion de l'assemblée. C'est un organe de travail chargé d'examiner et de préparer les dossiers avant qu'ils soient votés par l'assemblée.